

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 4

Artikel: Connaissance du recrutement
Autor: Verrey
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343483>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En effet, l'OTAN du moment — même renforcée éventuellement par un corps français — serait dans l'impossibilité matérielle d'appliquer sa théorique stratégie. Alors, se résignerait-elle à celle de ses modestes moyens ?

En d'autres termes, faute de troupes conventionnelles suffisantes, déclencherait-elle cette apocalypse nucléaire que précisément tout le monde — la République fédérale allemande surtout — voudrait éluder ?

Comme on comprend, surtout après Prague, les appréhensions du général Trettner...¹

Colonel Fernand-Thiébaud SCHNEIDER

¹ Inutile d'insister... mais nous voulons quand même rappeler nombre de nos chroniques « A l'OTAN, quoi de nouveau ? ». Celle encore de ce numéro. Mft.

Connaissance du recrutement

« « Ils »¹ n'y comprennent rien... ». « L'infanterie ramasse le fond du panier... ». « Le service des troupes X se plaint à nouveau de la mauvaise qualité de ses recrues romandes... ». « Voyez cette question de pénurie des cadres directement avec l'officier de recrutement... ». Ces quelques échantillons de correspondance témoignent certes du mécontentement parfaitement justifié de chefs conscients de leurs responsabilités, mais également d'une connaissance insuffisante de cette institution plutôt méconnue et parfois méprisante et décriée qu'est le recrutement dans notre pays.

« Y se destine au professorat (études de philosophie) ; il veut être incorporé comme topographe ou soldat météorologue. Vous devez tenir compte de ses désirs qui correspondent à sa formation professionnelle... »². « J'ai demandé à être incorporé comme canonnier et non comme fusilier, je refuse en conséquence tout ordre de marche pour une école de fusiliers... ». « Puisqu'il faut accomplir son service, je veux le faire dans une troupe qui m'intéresse, sinon... ». Vous devez, je veux,

¹ Les officiers de recrutement et, au singulier, votre serviteur.

² Le conscrit peut exprimer deux à trois désirs *raisonnables*.

j'ai droit, trois verbes qui reviennent dans une autre catégorie de missives, avant et après le recrutement. Leur ton est parfois fort désagréable, surtout lorsqu'elles sont adressées à quelque haute autorité, le signataire pensant que le principal « intéressé » n'en aura pas connaissance ; pour se donner le beau rôle, il ne craint alors ni mensonge, ni chantage. Le conscrit, renseigné comme il l'est (brochure et séance d'information) ne se livre en général à ce genre d'écrit que sous la pression de son entourage. Si la signature est celle du fils, le style est plutôt celui du père.

Sans vouloir me poser en victime d'un monde hostile, depuis huit ans que j'exerce cette fonction d'officier de recrutement dans les cantons de Vaud, Genève et Valais, je suis obligé de reconnaître, et de m'étonner, que « tout » ce que l'on nomme recruteur, recrutement, symbolise une entité mal définie, mais source d'ennuis aux multiples aspects.

* * *

Il est normal que l'officier de troupes, l'instructeur, le commandant d'écoles, confronté journallement avec ses problèmes et ses difficultés d'éducation et d'instruction de sa troupe, ait le sentiment d'être mal secondé par les organes du recrutement sur les deux plans de la quantité et de la qualité de ses cadres et de sa troupe.

Il est également normal que le conscrit s'imagine, lorsqu'il n'obtient pas l'incorporation souhaitée, être la victime de l'incompréhension et de la mauvaise volonté. Il est encore presque normal, avec des réserves, qu'il pense que c'est encore et toujours l'officier de recrutement — homme orchestre — qui lui vendra son cheval ou sa « land-rover », lui enverra son ordre de marche, acceptera un renvoi de l'école de recrues ou un congé pour l'étranger, le désignera pour telle place d'armes et le proposera pour l'avancement.

Et pourtant, depuis quelques années, l'armée s'efforce, avec plus ou moins de succès, de mieux informer nos conscrits : envoi avec l'ordre de marche de la brochure « Bientôt la journée de recrutement », exposé chaque matin sur les possibilités d'incorporation et les limites bien définies des propositions d'incorporation, entretien en tête-à-tête. Dans les régions de Morges, Yverdon, Montreux-Vevey et Nyon, le groupement local de la Société Suisse des Officiers convie les conscrits à une réunion qui permet à un commandant d'écoles et à moi-même un premier contact

et de répondre aux nombreuses questions posées. Les négligents, les hostiles de principe tournent le dos à cette invitation ; une très forte proportion de jeunes, conscients de l'importance de cette nouvelle étape de leur vie, assistent à ces séances qui donnent un résultat très positif.

* * *

Il m'a semblé utile que le lecteur de cette revue soit renseigné sur les réalités du recrutement, cette opération à la fois banale et complexe qui consiste à transformer en un tournemain le conscrit apte au service en une recrue de l'armée.

L'officier de recrutement est certes responsable du bon déroulement des opérations dans sa zone, mais l'organisation de la journée incombe au commandant d'arrondissement, fonctionnaire cantonal : appel, organisation des groupes, repas, discipline, etc. C'est lui qui s'entend avec les communes et les chefs de section pour la mise à disposition des locaux et des installations de gymnastique, qui fait remettre aux conscrits de l'année livrets de service, livre du soldat, brochure, et qui règle toutes les questions administratives qui peuvent se poser avant le recrutement.

Après le recrutement, c'est encore lui qui attribuera aux écoles les contingents cantonaux et incorporera, en cours d'école, la recrue cantonale dans un corps de troupes cantonal et une unité cantonale. Ce même travail est assuré par les services des armes du groupement de l'instruction pour les contingents fédéraux, en liaison avec l'autorité militaire cantonale.

Ce n'est donc pas *l'officier d'incorporation* que nous sommes, enfermé dans le cadre bien délimité de ses moyens et de ses compétences, qui peut avoir une influence quelconque sur l'état des effectifs en officiers, sous-officiers et soldats des états-majors, des corps de troupes et des unités.

* * *

Dans les semaines qui précèdent le recrutement ordinaire (mois de mars), de nombreux examens spéciaux ont déjà souvent décidé du sort de plusieurs catégories de *spécialistes* :

— *Les apprentis de la branche automobile* (mécaniciens et électriciens sur voitures) ont été acceptés ou refusés par les experts du service des

transports. Nous connaissons les noms de ceux qui doivent être incorporés comme mécaniciens sur moteurs ou mécaniciens de chars.

— Les psychologues de ce même service ont testé un premier train de futurs *conducteurs de camions* (automobilistes 100 %), de *conducteurs de véhicules blindés* (chars lourds et légers — véhicules blindés de combat) et de *soldats de la police des routes*. Il s'agit bien là d'une première et petite série ; tous les candidats proposés en cours de recrutement seront pris sous la loupe lors de nouvelles sessions d'examens. Les conscrits qui portent l'étiquette d'étudiant ne sont que rarement convoqués aux examens de conducteurs de camions ; il serait regrettable, si on peut l'éviter, de faire d'un futur ingénieur EPUL en électronique un camionneur ! Dans le canton de Genève, l'abondance des permis pousse un trop grand nombre de jeunes gens à rechercher une incorporation comme conducteurs de véhicules à quatre roues. Si seulement ils pouvaient montrer ce même intérêt pour les véhicules à chenilles...

— *Les candidats dragons* se sont déjà annoncés à l'autorité militaire cantonale au début de l'année, tout au moins la très grande majorité de ceux qui se donnent la peine de lire l'affiche cantonale « Recrutement, classe 19.. » ; les possibilités d'achat, de logement et d'entretien d'un cheval ont été vérifiées par les commandants d'escadron. Le candidat est accepté ou non par le service des troupes mécanisées et légères. Il arrive toutefois que l'officier de recrutement soit obligé de refuser l'incorporation d'un dragon accepté, mais dont les caractéristiques ne répondent pas aux exigences : taille, poids, acuité visuelle, degré d'intelligence.

— Le service des troupes des transports et des troupes de réparation, toujours lui, nous remet les listes de spécialistes non encore examinés, tels les futurs *mécaniciens d'appareils* (radio-électriciens, mécaniciens d'appareils électroniques) ; incorporés provisoirement, ils ne deviendront mécaniciens d'appareils qu'après avoir réussi les examens nécessaires. Le même sort attend les armuriers, les mécaniciens de pièces, de stabilisateurs, de boulangerie, électriciens de chars et mécaniciens d'appareils de la protection aérienne.

Ce n'est pas tout ; le service de l'aviation nous adresse la liste des aspirants-pilotes acceptés et celle des mécaniciens de la direction des aérodromes militaires ; le service des troupes du génie celle des pontonniers-navigateurs (membres de sociétés de sauvetage ou de pontonniers) ;

le service des transmissions nous envoie les noms des jeunes passionnés de morse. Quant aux amoureux de la peau d'âne, c'est le service de l'infanterie qui nous en communique les titres et qualités. Ils seront du reste encore examinés à leur tour, en même temps que les candidats trompettes, par les sous-officiers instructeurs trompettes et tambours.

Le nombre des spécialistes et des spécialités augmente chez nous comme dans toutes les armées du monde, nageurs de combat l'année passée et bientôt grenadiers-parachutistes. Seulement, et c'est la rançon de notre système de milices à très court temps de service à la base, nous n'avons pas la possibilité de former ces spécialistes comme c'est le cas dans les armées semi-professionnelles à longue et très longue durée de service. Nous devons donc profiter de leurs connaissances, acquises au civil, et les garder, après examen, dans la même spécialité.

Certes, l'officier de recrutement peut, malgré certains risques de conflits, ne pas obligatoirement donner suite à ces incorporations prédestinées ; l'examen représente uniquement la sélection des meilleurs. D'autre part, certains impératifs, certaines servitudes, peuvent être décisifs et il n'est pas toujours facile de les faire accepter, surtout lorsque l'entourage s'en mêle après coup. Il n'en reste pas moins que parfois, et à la campagne en général, vingt à trente pour-cent des conscrits sont déjà plus ou moins assurés de leur incorporation, car à ces nombreuses listes viennent encore s'ajouter les cuisiniers, les boulangers, les bouchers, etc. Que reste-t-il alors pour les « gros bataillons », les étudiants en droit, en HEC, en lettres, les employés de commerce, les employés PTT, les typographes, les peintres en bâtiment ?...

Le problème de la QUANTITÉ, primordial avec celui de la qualité, soit les effectifs des contingents à incorporer, est fixé par le document de base dénommé « Zahlenbuch » (livre des chiffres). Il est établi chaque année pour chacune des sept zones de recrutement par la section de l'organisation de l'armée dont dépend le recrutement. Il précise, à l'homme près, le nombre des futures recrues à attribuer aux treize armes et troupes et aux plus de cent fonctions existantes. L'infanterie reçoit environ le quarante pour-cent des aptes (fusiliers = moitié des effectifs de l'arme) ; viennent ensuite les troupes mécanisées et légères et l'artillerie mobile.

Inévitablement, certaines fonctions ont besoin de beaucoup de monde, les fusiliers par exemple, d'autres, beaucoup moins, quelques

hommes : une poignée de soldats météorologues dans l'artillerie mobile, d'observateurs d'artillerie, de soldats de renseignements d'aviation, de soldats radars, de pontonniers-navigateurs, quelques rares photographes, mais des centaines de soldats d'infanterie. Ce sont ces chiffres qui représentent avec d'autres exigences de qualité ces célèbres BESOINS de L'ARMÉE, dont il est toujours et partout question, et qui commandent tout le problème de l'incorporation.

Au début de la période de recrutement, l'officier de recrutement a un *contrat* à remplir au mieux des moyens disponibles. Il ne peut pas faire ce qu'il veut, pris qu'il est en sandwich entre ces impératifs de quantité et de qualité et la classe des conscrits dont il ne connaît pas à l'avance les possibilités. A la fin de l'année viendra l'heure du *bilan*, l'heure des comptes des profits et des pertes.

Comment la situation se présente-t-elle en ce début de l'an 1969 dans la zone I ? Disons d'emblée que « les lendemains qui chantent » sont du domaine du passé. J'ai eu la chance de les connaître de 1962 à 1964 ; c'était le temps des classes d'âge des « *Urlaubskinder* » avec des « surplus » bienvenus car les effectifs des corps de troupes et des unités étaient déjà faibles. Depuis 1965, les « déficits » s'accumulent, surtout dans les cantons de Vaud et de Genève. Les perspectives ne sont guère brillantes, la période des classes creuses se prolongera encore un certain nombre d'années. C'est ainsi que *le nombre des présents* dans ma zone, en lente augmentation jusqu'en 1964, diminue chaque année.

Mais le facteur quantité ne dépend pas seulement des effectifs d'une classe d'âge, des PRÉSENTS, il reste tributaire *de l'état de santé* de notre jeunesse, c'est-à-dire du nombre *des aptes*. Dans les cantons de Vaud, Genève et Valais, ce pour-cent des aptes diminue aussi d'année en année ; les « costauds » des classes d'âge de la mobilisation cèdent la place aux « privilégiés » de la haute conjoncture. Ce pour-cent est de cinq à six points plus bas que celui de la moyenne fédérale ! Force est donc de reconnaître que cette altération de la santé n'atteint pas dans la même mesure d'autres cantons et non des moindres.

* * *

L'élément QUANTITÉ est donc représenté :

— par le nombre des PRÉSENTS (qui dépend pour chaque canton et chaque région du chiffre des *naissances masculines suisses*) ;

- par celui des APTES qui est fonction de l'état de santé et
- par celui des INCORPORÉS, par armes et fonctions, et qui est ensuite comparé avec les demandes en recrues du « livre des chiffres ».

Les *incorporés* comprennent toutes les recrues de la zone (par canton) à la fin des recrutements ordinaire et complémentaire, après déduction des jeunes Suisses allemands venus pour leur année de « Welschland » et recrutés pour le compte des six autres zones — et ils sont nombreux et aptes — et addition, en compensation, des quelques jeunes Vaudois et d'une poignée de Valaisans et de Genevois en séjour en Suisse allemande. Quelques rares Suisses de l'étranger nous viennent par la voie du recrutement dit extraordinaire.

La valeur du deuxième élément, celui de la QUALITÉ, se réduit tout simplement à la valeur de l'homme avec toutes ses faiblesses et ses bons côtés :

- son aptitude au service, sans ou avec quelques restrictions ;
- ses possibilités physiques (aptitudes naturelles ou entraînement) ;
- son degré d'intelligence, ses connaissances professionnelles ;
- son caractère et sa mentalité, son tempérament, ses goûts ;
- ses aptitudes aussi pour un avancement possible.

Avec la diminution des effectifs, c'est de la baisse de la qualité du soldat que nos commandants se plaignent. Ce phénomène est du reste visible et permanent dans le secteur civil ; les chefs d'entreprise le savent. On oublie parfois que notre armée, pas à pas, avec l'introduction de nouvelles armes, de nouveaux engins et de nouveaux matériels a passé de l'ère de la piétaille à celle des techniciens, et il est normal que l'on exige plus d'un technicien sur le plan de l'intelligence et des connaissances acquises que du soldat d'hier ou d'avant-hier auquel on demandait simplement d'être fort, résistant et capable de marcher des heures avec une lourde charge et sans trop réfléchir. Si le secteur civil peut faire appel à une main-d'œuvre étrangère spécialisée ou non, notre armée ne peut pas enrôler des mercenaires pour « boucher les trous ». Elle en reste réduite aux seules ressources indigènes.

Depuis peu des « Anforderungsprofil » (profils d'aptitude) ont fait une apparition contagieuse pour certaines fonctions. Certes, pour faire partie d'un équipage de chars, par exemple, le soldat doit posséder au

départ un minimum de qualités ; c'est la raison d'être des examens psychotechniques, mais *l'éducation et l'instruction militaires* restent tout de même encore à faire. Ce rouage qu'est le recrutement ne peut pas livrer, le jour d'entrée en service, des robots perfectionnés et prêts à l'emploi.

Il y aura toujours des « chics types », solides moralement et physiquement, mais destinés à des travaux de manœuvres, à l'armée comme au civil, et des « cols blancs » pour les postes qui demandent un rendement intellectuel supérieur ; entre les deux, il restera la « grosse masse » dont il s'agira de tirer le meilleur parti possible. Ce qui continue et continuera à compter, c'est ce que ce soldat a dans la tête et dans le cœur, mais « cela est une autre histoire... ». Avec l'augmentation des exigences, le cercle des « possibles » et des « acceptables » diminue chaque année. Or, personne ne peut modifier fondamentalement, ni le type d'homme d'aujourd'hui, ni son mode de vie.

A cet instant plus ou moins solennel, mais en général décisif qu'est l'incorporation, il y a, d'un côté de la table, le conscrit, le jeune homme, naturel, timide, complexé, ouvert, mal élevé, et qui devrait savoir qu'il peut proposer — et non exiger — deux ou trois incorporations qui doivent correspondre à ses aptitudes et à ses possibilités dans tous les domaines, tout en restant dans les limites des *besoins* de quantité et de qualité de l'armée.

De l'autre côté de la table, l'officier de recrutement, avec son expérience de vieux soldat, quelques documents de base et quelques minutes pour juger et décider ; en ces quelques minutes, il faut écouter, questionner, expliquer, convaincre si faire se peut... et garder son calme... le plus possible.

Permettez-moi ici une petite incursion dans ces *documents* de base qui facilitent ou devraient faciliter la connaissance du conscrit et par la même occasion son attribution :

— *Les IAS 52*, « Instructions sur l'appréciation sanitaire des hommes astreints aux obligations militaires » et qui doivent retrouver une nouvelle vie sous le titre plus aérien d'« Appréciation médico-militaire de l'aptitude au service » (AMA). Si ce règlement est avant tout l'instrument de travail par excellence des médecins, il est indispensable à l'officier de recrutement, puisque le code chiffré des maladies et infirmités, même en cas d'aptitude au service, précise les limites

physiques ou psychiques dont il convient de tenir compte : acuité visuelle, mauvaise qualité des pieds et des dos, constitution peu robuste, intelligence légèrement déficiente, psychisme ébranlé, etc.

- *La feuille de recrutement*, le document le plus important du dossier, donne les mensurations du conscrit, la décision de la CVS avec ou sans commentaires, la ou les activités sportives et les résultats de l'examen de gymnastique.
- *Le questionnaire médical*, à l'intention, au premier chef, des médecins ; rempli à la maison avec un soin très inégal par le conscrit, ses parents, le médecin de famille (rarement), il contient, en plus des réponses sur l'état de santé, des données sur le milieu familial et social, les écoles suivies, la profession et l'aptitude au service jugée par l'homme lui-même ; ce OUI ou ce NON donne une idée de la mentalité de notre citoyen, de son degré d'honnêteté.

Ajoutons, pour être complet, *le test d'indication* qui consiste à terminer en quelques phrases un début d'histoire. Ce test peut être d'une certaine utilité pour les membres de la CVS car il livre des indices valables sur le psychisme et le degré d'intelligence ; il m'intéresse, parce que l'écriture, la rédaction, l'orthographe, représentent autant d'éléments, secondaires certes, d'appréciation. Je l'ai déjà écrit dans cette revue, on reste confondu des mauvais résultats de l'enseignement du français dans les cantons de Vaud et Genève.

Ce n'est pas tout, les petits délinquants sont en général signalés par l'autorité judiciaire. Et puis, il y a toutes ces listes des services, listes des examens réussis ou non, des spécialistes, et enfin des directives, les instructions et autres profils d'aptitude et les demandes reçues, avant le recrutement, du conscrit ou de son entourage.

Je pense avoir fait ainsi le tour à peu près complet de ce que l'on appelle chez nous le recrutement ; j'ai tenté de décrire le climat, le cadre bien délimité qui cerne cette décision d'attribution basée sur des critères objectifs, mais forcément aussi subjectifs. C'est dire que l'officier de recrutement peut aussi se tromper. Il convient d'insister toutefois sur le fait que cette décision intervient à un moment de la vie où l'adolescent a devant lui un avenir mal ou pas déterminé ; il n'a que dix-neuf ans, parfois même dix-huit ans ; il a peut-être terminé un apprentissage, mais s'il est étudiant il est rare qu'il ait déjà commencé

ses études universitaires proprement dites et même choisi sa voie. Reprocher dans ces conditions, plusieurs années plus tard, à l'officier de recrutement, à l'armée ou à « Berne », d'avoir manqué de jugement parce qu'on n'est ni une pythonisse, ni une voyante extra-lucide, est tout de même un peu facile.

* * *

Une courte incursion dans les cantons de Vaud, Genève et Valais permettra de montrer, avec le recul que donnent déjà huit années d'activité dans la même fonction, l'image que l'on peut se faire du conscrit de trois Etats fort dissemblables. Son analyse sommaire aidera peut-être à comprendre certaines des difficultés actuelles de son recrutement et de son attribution à une arme et une fonction.

VAUD. Sur un plan très général, l'incorporation du futur soldat vau-
dois est à la fois sympathique et relativement facile ; il est coopératif malgré d'importantes différences selon les régions et entre l'homme de la ville et celui de la campagne :

- une petite minorité, hélas trop petite, d'éléments d'élite ; ils ont la chance de posséder, à un degré variable, cet équilibre désirable du corps et de l'esprit et c'est dans leurs rangs, s'ils le veulent bien, que l'on doit pouvoir trouver les futurs cadres civils et militaires ainsi que de nombreux spécialistes ;
- une très solide majorité de chics types, d'hommes de bonne qualité, venus plutôt de la campagne. Physique robuste, bonnes connaissances professionnelles, réservoir principal de l'infanterie, des troupes mécanisées et légères, et de l'artillerie. Nombreux sont ceux capables de donner par la suite des sous-officiers et des sous-officiers supérieurs. Bien sûr, cette majorité, de son aile très positive à son aile un peu négative, comporte de nombreuses nuances, mais se caractérise à la base par une saine mentalité. Je crains seulement qu'avec l'âge et l'épreuve de la vie, cette majorité ne s'affaiblisse pour donner sur son aile négative des citoyens indifférents et légèrement hostiles, gâtés par les facilités de notre mode de vie, trop sensibles aux appels des sirènes modernes de tous genres et tentés de se laisser aller avec le courant général de « grogne et de rogne » ;

- une faible minorité d'être lourds et un peu bornés, ou d'êtres parfaitement inadaptés, traumatisés, désaxés, quoique souvent intelligents et alors définitivement hostiles à l'armée et souvent à notre forme de société, à toute notion de devoir, d'ordre et de discipline.

VALAIS. L'image générale est assez proche de celle du canton de Vaud, bien que le caractère et souvent le physique du personnage prennent une autre dimension. L'incorporation en fonction des besoins est simple : un conscrit sur deux doit devenir soldat d'infanterie, un sur quatre fusilier, alors que dans les deux autres cantons la règle est celle des trois tiers : un gros tiers, infanterie, un bon tiers, troupes mécanisées et légères et artillerie, un petit tiers pour les huit armes et troupes qui restent.

- proportionnellement une forte minorité de bons éléments, bien charpentés, minorité qui s'élargit d'année en année avec l'amélioration de la formation professionnelle ; il est facile de trouver des cadres « possibles » pour l'infanterie, un peu moins pour les troupes spéciales ;
- une bonne majorité d'éléments moyens qui donneront de bons soldats, dévoués et fidèles ;
- une petite, très petite minorité de jeunes gens de très mauvaise qualité ; parmi eux très peu d'étudiants, mais plutôt de pauvres types peu gâtés par la vie ou révoltés.

GENÈVE. C'est la grande ville frontière à la population terriblement mélangée ; toute comparaison avec les deux autres cantons serait injuste. Genève, comme Bâle, ne peut être autre chose qu'un creuset dans lequel se mélangent des gens venus de tous les horizons. Les autochtones défendent encore avec succès certaines positions, mais ce sont des combats d'arrière-gardes :

- une petite minorité, une élite, qui devrait permettre aux commandants des troupes genevoises de trouver des cadres ; il est regrettable qu'une si forte proportion de cette élite estime qu'elle ne peut pas accepter les responsabilités du commandement ;
- une très forte majorité qui oscille de l'ignorance et de l'indifférence à l'hostilité larvée ou déclarée ; bref, un corps assez amorphe, allant

d'une aile droite parfaitement valable, avec le temps, à une aile gauche dans le vrai sens du terme ;

- une trop forte minorité de citoyens nettement et définitivement « anti », militants et non conformistes, et enfin quelques parfaits petits « voyous » qui n'y peuvent en général rien.

Ce tableau est peut-être un peu sombre, surtout pour Genève. Même au risque de passer pour un triste pessimiste, je suis obligé de constater que si les contingents de recrues sont insuffisants en nombre, la qualité de l'homme reste dans des limites trop modestes. Avec la baisse de la natalité et de la santé, le fléchissement du sens du devoir et des devoirs, il devient incontestablement de plus en plus difficile de trouver troupe, cadres et spécialistes. Cette crise des effectifs et de l'aptitude est un phénomène qui, pour le moment, ne semble atteindre que les cantons de Vaud et de Genève¹. Les autres zones de recrutement, elles, gardent d'année en année une certaine stabilité.

* * *

L'officier de recrutement qui le veut bien a cette chance exceptionnelle d'être mis journallement en présence des problèmes de toute nature du jeune homme d'aujourd'hui². Certes, l'officier de métier qui a roulé sa bosse à travers toute la Suisse dans des activités diverses, a connu des milliers et des milliers de soldats et de cadres de tous âges et de toutes conditions. Ces cadres étaient presque toujours des convaincus et ces soldats réunis par un dénominateur commun : leur aptitude au service. Le recrutement représente un poste d'observation souvent décevant, mais jamais monotone, puisqu'il permet en fait de prendre le pouls de la jeunesse en âge de servir d'une population de plusieurs centaines de milliers d'habitants, près d'un million ; par le conscrit, on pénètre dans tous les milieux sociaux et dans toutes les couches sociales, ville et campagne, plaine et montagne. Malgré leurs faiblesses, je garde une très grande confiance dans l'immense majorité de nos jeunes gens, et s'ils ne sont pas toujours ce qu'ils pourraient être, la faute en revient

¹ 1 étranger pour 2 Suisses à Genève.

1 » » 4 » à Lausanne.

1 » » 8 » à Berne.

² 50 000 conscrits environ en huit années.

à leurs aînés, à nous : formes de vie faussées à la base, ignorance volontaire et indifférence, abdications de toutes sortes, manque de sens des responsabilités, recherche effrénée des droits et des plaisirs. Le nombre des adolescents sans père et mère est trop grand. Ce ne sont pas les bombes et les projectiles qui tuent et qui blessent en Suisse, mais notre mode de vie désordonnée... et la route. Et puis, il y a tous ceux qui n'ont pas la chance d'être élevés dans un cadre favorable, d'où tous ces jeunes désorientés, « déboussolés ». Le miracle est bien qu'ils ne soient pas plus nombreux ; beaucoup résistent courageusement. Mais je ne suis ni un moralisateur, ni un philosophe aigri, mon intention était tout simplement de laisser entrevoir un des aspects de notre activité.

* * *

Je me suis efforcé de faire pénétrer le lecteur, qui aura bien voulu me suivre jusqu'ici, dans ce labyrinthe du recrutement, institution typiquement Suisse, artisanale sous certains de ses aspects, mais qui malgré ses imperfections a fait ses preuves et reste encore assez valable aujourd'hui. Je pense que le sort du futur soldat, son aptitude et son incorporation première¹ se décident en un minimum de temps et avec un minimum d'erreurs. Si nous voulions imiter d'autres pays, proches ou lointains, notre système devrait subir un changement radical : création de véritables centres de recrutement avec tout ce que cela comporte d'installations perfectionnées pour les examens médicaux et les autres tests, d'équipements électroniques de sélection, de personnels et de spécialistes. Les conscrits devraient être alors logés et nourris pendant deux à trois jours et peut-être, pour tuer le temps, seraient-ils obligés de répondre à ce genre de questions² : « Qui aide le berger à garder son troupeau ? » Cette phrase est accompagnée de dessins représentant un chien, une grenouille, un loup et un lion. Il faut biffer les animaux qui ne conviennent pas. « Chez qui achète-t-on le pain ?... Charcutier, boucher, boulanger, quincaillier ? » On peut admettre qu'il existe d'autres moyens plus rapides et tout aussi sûrs pour se rendre compte si l'on a affaire à un type normalement intelligent ou à un pauvre « bougre ».

Peut-être qu'un jour en arriverons-nous tout de même à une révolution de nos méthodes ? Il convient en attendant de tout mettre en

¹ Il ne s'agit en effet que d'un premier poste d'aiguillage.

² Exemple cité dans la rubrique de « Fil en aiguille » de la « Gazette de Lausanne », janvier 1967.

œuvre pour une large et intelligente formation du futur soldat et du futur citoyen, à l'esprit déjà déformé par toutes les formes des propagandes et des forces antagonistes, et, puisque armée et recrutement il y a, montrer l'éventail des incorporations possibles, les limites et les servitudes de l'incorporation. Informer aussi honnêtement toute notre société romande pour essayer de regagner à la cause du pays et de son armée tous ceux qui s'en sont détournés. Le jour aussi où tous les responsables auront mieux pris conscience de leur lourde mission, il y aura alors moins d'adolescents en mauvaise santé, cette santé physique et morale en voie de trop rapide régression.

S'il convient de souhaiter une meilleure collaboration entre le civil et le recrutement, cette collaboration devrait commencer à l'échelon des commandants de troupes ou d'écoles et des autorités. A l'heure des « tables rondes », des entretiens « au coin du feu » et du suremploi du mot dialogue, ce contact ne devrait pas être si difficile à établir.

On éprouve parfois l'impression d'être un survivant d'un monde dont on n'arrive plus à suivre la trajectoire. Les avis d'alerte et les cris d'alarme se perdent dans l'indifférence générale. Les petits problèmes égoïstes et personnels, les grandes catastrophes qui sensibilisent provisoirement l'individu ou alors les grands problèmes économiques et politiques sur les plans européen et mondial, prennent seuls les premières places ; en reste-t-il alors encore une dans le cœur du Suisse pour son petit pays et l'instrument de sa liberté et de son indépendance ?

Colonel EMG VERREY

Dialogue sur l'éducation militaire

Personnages : le journaliste
le capitaine

Le journaliste : Vous êtes, m'a-t-on dit, celui qui est le mieux à même de m'aider à écrire le reportage dont m'a chargé mon rédacteur en chef. Il désire que je lui fournisse quelques pages sur l'évolution de l'éducation militaire. Il me fallait un officier de métier...

Le capitaine : Une culotte de peau ?